

# Fusions de communes dans le canton de Fribourg

Accueil et message  
de Monsieur le Conseiller d'Etat  
Pascal Corminboeuf,  
Directeur des institutions, de  
l'agriculture et des forêts



# Fusions de communes dans le canton de Fribourg

Message

de Monsieur Albert Bachmann  
Président de l'Association des  
communes fribourgeoises



# Fusions de communes dans le canton de Fribourg:

Bilan de l'exercice du point de vue de  
ses actrices, les communes fusionnées

Micheline Guerry-Berchier

- 1. Enjeux liés à la problématique traitée**
- 2. Objectifs du travail et questions centrales**
- 3. Dessin de recherche**
- 4. Analyse empirique**
- 5. Conclusions: le bilan général des fusions réalisées sous le décret du 11.11.99**
- 6. Quels enseignements et quels conseils peut-on retirer du processus de fusion 2000-2006? Petit guide de recommandations**

- 1. Enjeux liés à la problématique traitée**
  - 2. Objectifs du travail et questions centrales**
  - 3. Dessin de recherche**
- Politique de fusions des communes FR
  - Décret du 11.11.99 = 41 fusions
  - Quel est le bilan retiré de la fusion, de la part de ses actrices, les communes fusionnées, et sous ses divers angles?
  - Procédé par sondage = 85% de réponses

- 72 questions adressées aux syndiques et syndicats, invités à s'exprimer d'un point de vue collégial
- Autorités (Législatif communal + Conseil communal) et administration
- Domaines d'action de la commune (écoles, enfance et jeunesse; social et santé; eaux, épuration et sapeurs-pompiers; finances; bâtiments et édilité en général; aménagement, constructions et développement économique; culture, sport et sociétés locales)
- Bilan de la fusion: rétrospectif, prospectif et conseils

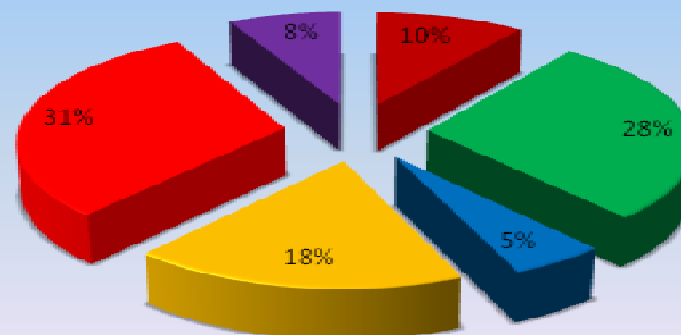
## 4. Analyse empirique

### I. Introduction:

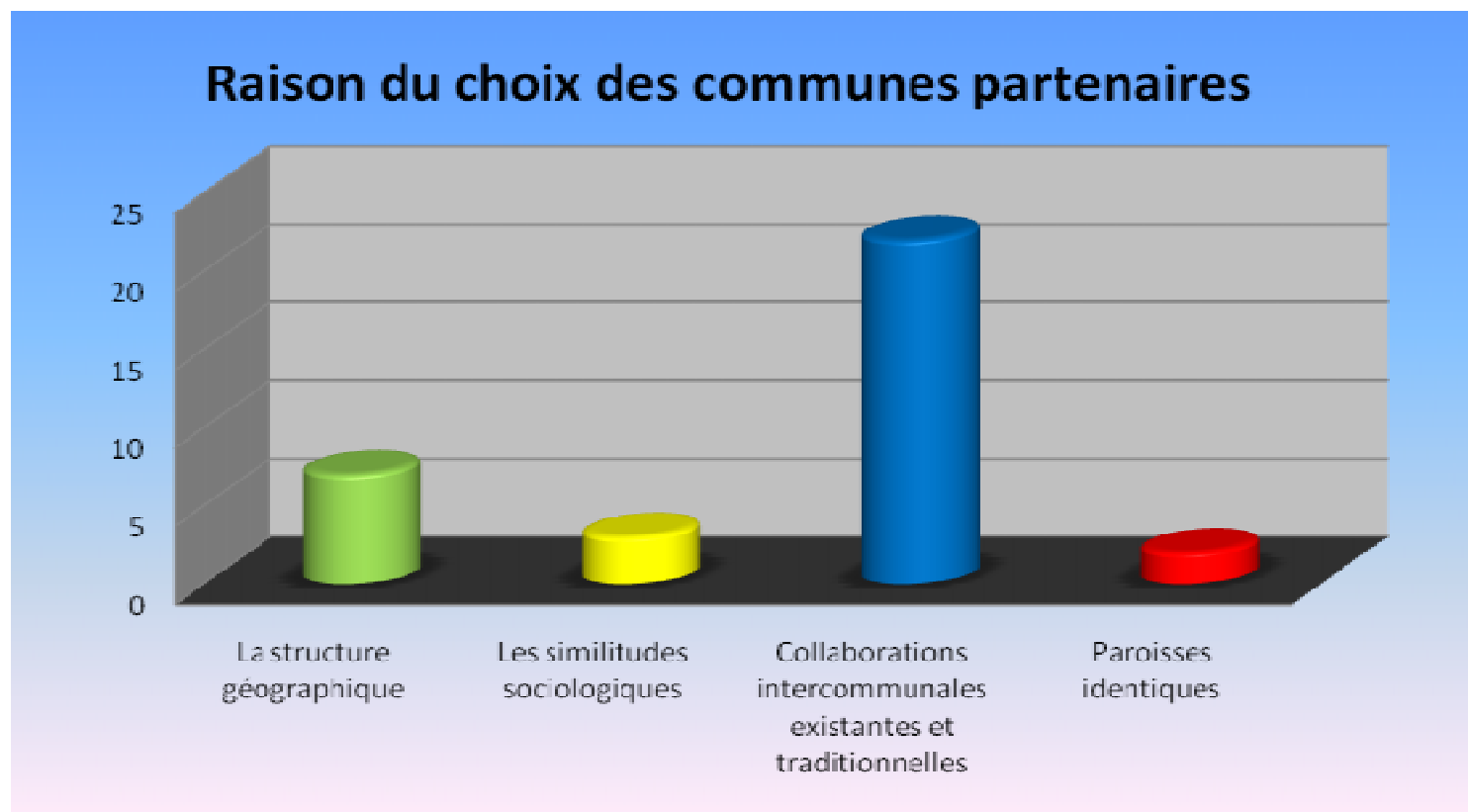
### le processus de fusion

#### Raisons qui motivent la commune à entreprendre un processus de fusion

- Diminuer le nombre de CC en raison du manque d'intérêt pour la chose publique 10%
- Acquérir davantage de poids en réunissant forces et atouts 28%
- Pression du canton 5%
- Aide financière 18%
- Simplification des structures et de la réalisation des projets d'envergure 31%
- Offrir davantage de prestations avec une meilleure capacité d'investissement 8%



## I. Introduction: le processus de fusion



## II. Quel est le bilan retiré de la fusion, de la part de ses divers acteurs et sous ses divers angles?

### Législatif communal

Participation moyenne des citoyens à l'assemblée communale est inchangée, proportionnellement à la taille de la nouvelle commune

Centralisation de l'administration communale?

« Bien acceptée » (75%) et « plutôt acceptée » (25%)

## Conseil communal

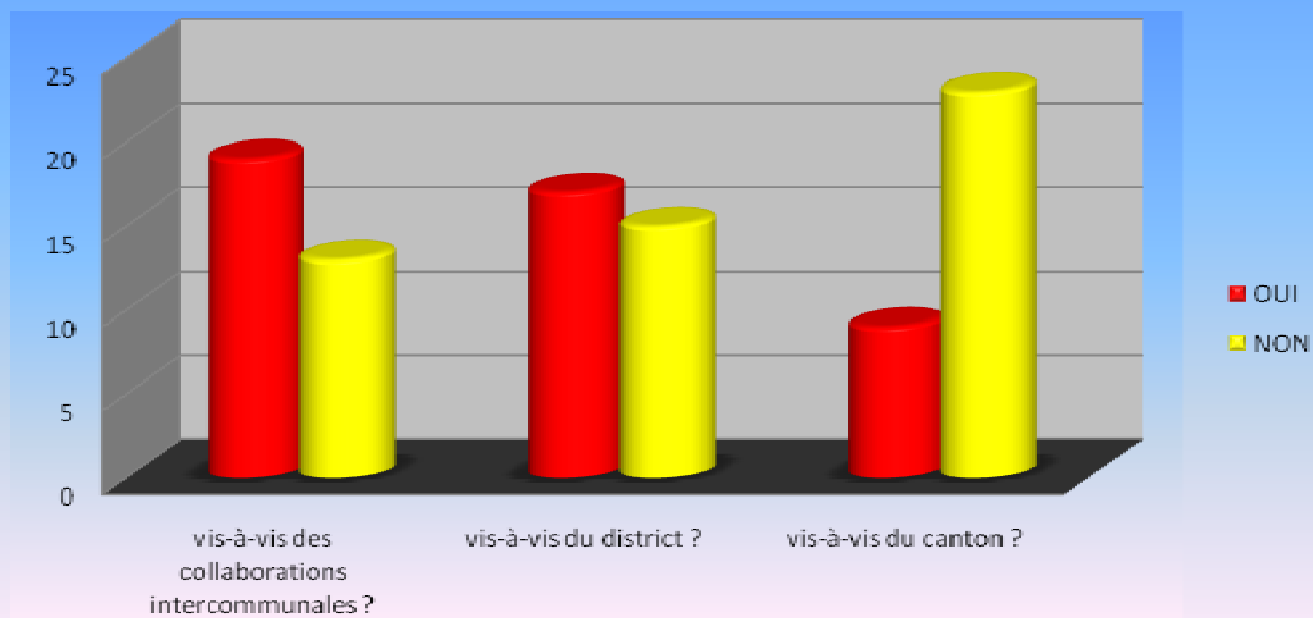
Augmentation de la charge de travail de la syndique ou du syndic (pour 77% des réponses)

Taux moyen d'activités: 30%

Augmentation du tarif de défraiement des membres du CC pour 68% des communes

Recherche facilitée de candidats pour les élections communales? Non (pas d'amélioration 82%), mais division mathématique du nombre d'élus

### D'un point de vue général, l'appréciation du poids de votre commune a-t-elle changé ?



## Administration

Postes de travail: nouvelle organisation en fonction des secteurs définis de manière précise.

61%: changement du nombre de collaborateurs

39%: inchangé

Nouveaux engagements: préférence donnée aux personnes au bénéfice d'un CFC avec expérience ou ayant accompli une formation continue dans le domaine.

Augmentation des salaires suite à la fusion (indépendante des adaptations usuelles):

70% des communes

Formation d'apprentis: 30% des communes engagent des apprentis et 20% l'envisagent

## Selon les divers domaines d'action des communes

### a. Ecoles, structures d'accueil de la petite enfance et jeunesse

#### Cercle scolaire:

- point commun de la fusion (63% des communes);
- élément indépendant pour 37% des communes qui l'ont ensuite identifié au périmètre de la fusion et sont allées même au-delà;
- réorganisations de bâtiments (35%) et directrices d'établissements (35%) – sans corrélation

Nouvelles prestations dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse pour 48% des communes (repas de midi, devoirs surveillés)

## b. Social et santé

Associations intercommunales:

26% ont acquis un siège au comité

Pas de reprise d'une tâche organisée en association intercommunale

Nouvelles prestations: pour les aînés (repas à domicile, après-midis récréatifs) ou encore cafés-parents, service de bénévolat, nouveaux arrivants, billets CFF, coup de balai, etc.

## c. Eaux, épuration, défense incendie

Le secteur dans lequel les communes ont le plus investi suite à la fusion (61% des communes)

Collaboration entre les sapeurs-pompiers: élément déclencheur, voire le ciment de la fusion (1/4 des communes)

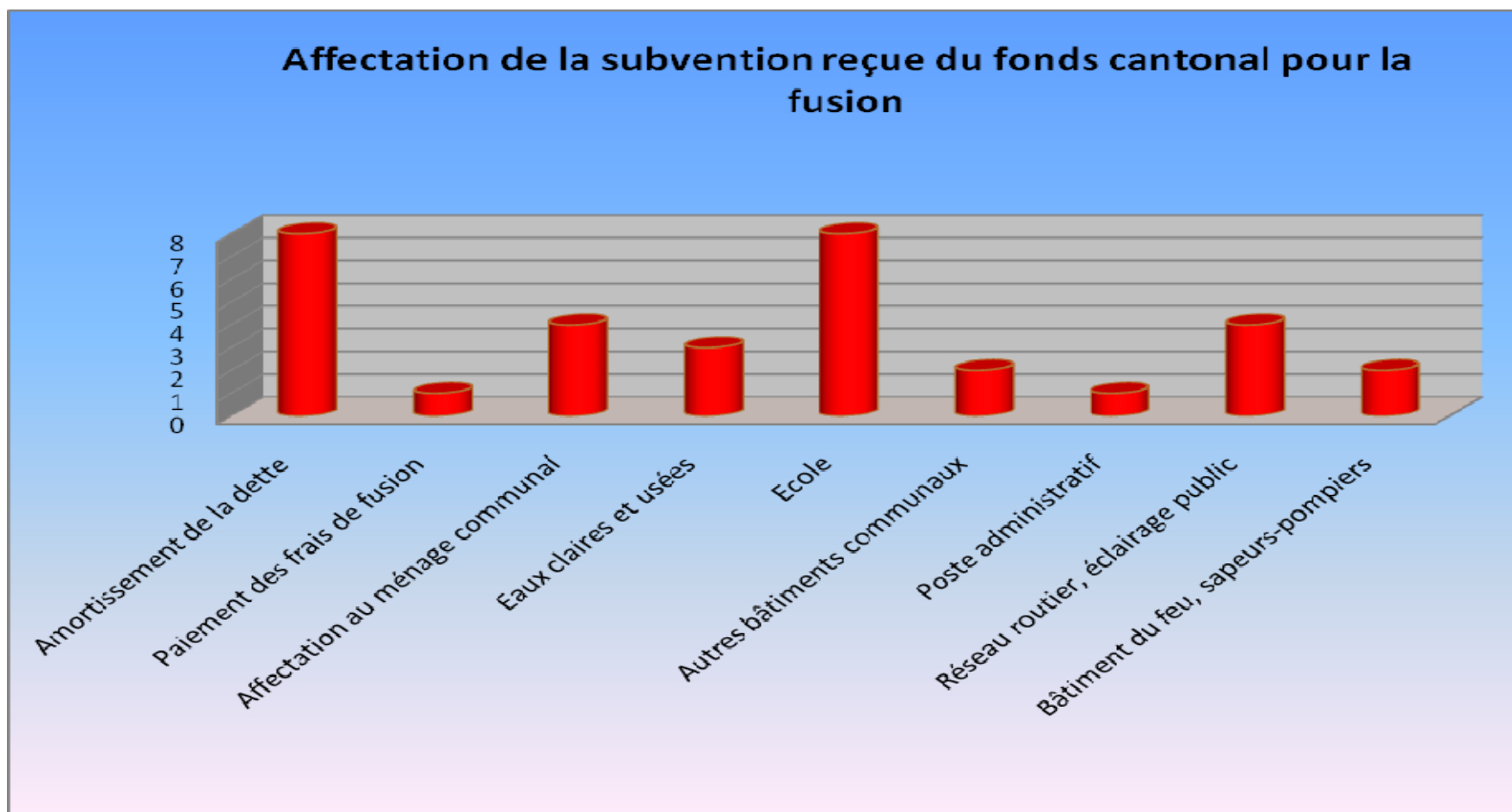
Associations intercommunales:

29% ont acquis plus d'influence, notamment un siège au comité

Pas de reprise d'une tâche organisée en association intercommunale (LCEaux et Frifire)

Service technique: intéresse 37% des communes

## d. Finances



## d. Finances

Quelle est l'évolution de la marge nette d'autofinancement (MNA) avant et après la fusion?

77% statu quo

13% détérioration

10% amélioration

Mais prendre en considération les investissements et le coefficient d'impôts décidé dans la convention de fusion, basé sur l'analyse financière

e. Bâtiments, édilité, déchetterie, forêts, parchets communaux

42% des communes ont investi dans ce domaine (princ. bâtiments, déchetterie, routes et forêts)

Service technique: 26% intéressées

Déchetterie: 70% aucune modification / 30%, en particulier centralisation sur un site

Horaires d'ouverture: accrues pour 35% des communes où ils étaient limités

Parchets communaux: 62% ont traité la question dans la convention (échéance de la clause à 2011 – ou à 2016 – 20% des réponses positives échéance indéterminée)

## f. Aménagement du territoire, constructions, développement économique

### Conséquences de la fusion sur l'aménagement du territoire:

« positives » pour 50% (PAL unifié)

« mitigées » pour 44% / « négatives » pour 6%

à cause du travail considérable et de la réduction de la capacité des zones

### Conséquences de la fusion sur l'attractivité économique:

« Aucune augmentation significative » pour 65%

« Augmentation évidente » pour 29%

« Développements en cours » pour 6%

## g. Culture, sports, sociétés locales

Sentiment des sociétés locales vis-à-vis de la fusion?

« positif » pour 80% et « mitigé » pour 20%

1/4 des sociétés locales a ensuite fusionné (dont les 2/3 correspondent au même périmètre)

Investissements nouveaux pour 37% des communes: halle ou place de sport et de culture, buvette de football, soutien aux sociétés locales, etc.

Initiatives nouvelles: commission culturelle, d'animation ou sportive, etc.

Evolution du sentiment de sécurité? Statu quo, voire plus positif

## 5. Quel est le bilan des fusions de communes FR réalisées sous le décret du 11.11.99?

### ■ La fusion est positive:

- « totale réussite » (55%) / « plutôt une réussite » (45%)
- Le périmètre est adéquat pour 74% des réponses (26% auraient souhaité aller encore plus loin)
- 69% des communes fusionnées sont prêtes à renouveler l'expérience

- Objectifs: accomplis!
  - Diminuer le nombre de CC en raison du manque d'intérêt pour la chose publique
  - Acquérir davantage de poids en réunissant forces et atouts
  - Pression du canton
  - Aide financière
  - Simplifier les structures et la réalisation de projets d'envergure (moins d'associations et de conventions intercommunales)
  - Offrir davantage de prestations aux citoyennes et aux citoyens avec une meilleure capacité d'investissement

- Financièrement parlant, la fusion est-elle un avantage?
- L'autonomie communale reçoit-elle une promotion dans le processus de fusion?

- La fusion, un projet de société
  - Forme accomplie de la collaboration intercommunale
  - Garantie de l'identité des villages
  - Chaque commune est gagnante
  - Non des fusions égoïstes, mais des fusions solidaires
  - Vision du bien public: qualité des prestations offertes à la population + renforcement de la région

## 6. Enseignements et recommandations

- Voir annexe
- « Il est indispensable de passer d'un idéal de prospérité partagée, dont nous n'avons cessé de nous éloigner, à un idéal de bien vivre ensemble ».

Corinne Lepage, écrivain  
femme politique française  
« Vivre autrement », 2009

**Merci beaucoup pour votre aimable attention  
et à votre disposition pour toute question!**